Conseil fédéral (9 mai)
Commissions des AE (9/21 mai)
Conférence de presse (10 mai)

Berne, le 8 mai 1973.

Visite officielle au Caire (29 avril - 2 mai 1973)

I. Cadre et atmosphère générale

La première partie du séjour au Caire était consacrée à la visite officielle faite, sur son invitation, au Ministre des AE El Zayyat.

- 1. On peut constater d'emblée que cette visite s'est déroulée dans une <u>très bonne atmosphère</u> et dans un <u>climat de compréhension mutuelle</u> (cordialité de la traditionnelle hospitalité orientale). La délégation suisse (MM. Thalmann, Bindschedler, Frey, Moser, Gelzer et Thévenaz)*avons été <u>l'objet d'attentions particulièrement courtoises</u> de la part de nos hôtes.
- 2. Ainsi, le <u>Président Saddate</u> a tenu à me recevoir en audience le <u>soir même de mon arrivée</u> (résidence privée) alors que la veille de notre départ, le Ministre Zayyat a offert de <u>manière impromptue</u> (hors programme) un <u>dîner</u> (résidence privée) auquel étaient conviés la délégation suisse et tous nos chefs de mission participants à la conférence régionale.
- 3. Hormis les <u>conversations</u> avec mon collègue égyptien(en têteà-tête et dans le cadre de la séance de travail des deux délégations), j'ai eu des <u>entretiens privés</u> (prévus par le protocole) avec :
 - M. Mahmond Riad, secrétaire général de la Ligue arabe et ex-Ministre des AE (une telle audience est conforme aux usages fixés par le protocole égyptien).



+Ct trad. Ditto

^{*} et moi-même

Troblecc. In.

- M. Mahmond Fawzy, vice-président de la République.

De leur côté, nos collaborateurs se sont entretenus avec

leurs <u>homologues égyptiens</u> (prolongation de la séance de travail; questions techniques et bilatérales).

- 4. Avons retiré l'impression que nos interlocuteurs officiels ont :
 - fort apprécié le <u>geste</u> que constituait en elle-même notre visite au Caire
 - mesuré dans ses limites exactes sa <u>signification</u> (malgré commentaire de Al Ahram dont il sera question plus tard) c'est-à-dire : effort d'information, compréhension.
- 5. De notre côté, avons le sentiment que l'atmosphère qui a présidé à cette visite a contribué à créer sans aucun doute un climat de goodwill:
 - propre à développer des effets fastes sur les activités des Suisses établis en Egypte, auxquels Zayyat a tenu à rendre hommage officiellement,
 - (uniquement pour Conseil fédéral) :
 cf. note en annexe sur prisonnier de guerre israélien CICR.
- 6. La <u>conférence régionale</u> réunissant nos chefs de mission accrédités au Moyen-Orient qui a suivi immédiatement la visite officielle et dont je parlerai plus tard, a offert l'occasion d'approfondir encore le problème par une confront ation extrêmement utile des points de vue de nos diplomates.

II. Objet des entretiens (séance de travail du 2 mai)

1. Côté égyptien

Le Ministre El Zayyat a brossé de manière brillante une fresque de l'histoire récente de son pays (sa marche vers l'indépendance) et exposé avec clarté et habilité (analyse modérée dans la forme, nuancée mais non moins ferme sur le fond) l'attitude égyptienne à propos du conflit israélo-

égyptien et du problème palestinien :

1.1. Egypte-Israël

- Les Egyptiens ne sont pas <u>antijuifs</u> (même origine sémitique). En revanche, l'Egypte combat le <u>sionisme</u> en tant que mouvement impérialiste et expansionniste (progressivement Israël a passé de l'Etat <u>en Palestine</u> au contrôle de <u>toute</u> la Palestine et au-delà : Egypte, Syrie).
- Les Israéliens n'ont jamais révélé leur objectif final. La thèse de la légitime défense est insoutenable et les armes US servent à la défense de leur politique expansionniste.
- La condition sine qua non de la paix au Moyen-Orient vue du Caire : retour aux frontières internationales de 1967. La paix n'est pas impossible et l'Egypte est prête à tous les sacrifices pour la construire. Mais tant que les territoires égyptiens resteront occupés, tant qu'une solution sera imposée par la force militaire ou politique, l'Egypte, malgré elle, ne pourra pas parler d'une paix dont elle aurait le plus grand besoin pour son développement. Le cercle infernal de la guerre, créée par la peur, freine sinon arrête le progrès auquel aspire l'Egypte.
- La Communauté internationale doit faire comprendre aux Israéliens qu'ils "ne doivent pas exagérer", sous peine de prolonger le conflit indéfiniment. La Suisse peut le dire amicalement à Israël. L'Egypte demande à La Suisse (au coeur de l'Europe, non membre des Nations Unies et qui ne fournit pas d'armes à Israël) de comprendre le point de vue égyptien et de contribuer à modifier l'image préfabriquée que trop souvent l'Europe se fait du monde arabe.
- L'Egypte <u>a accepté toutes les résolutions de l'ONU sur</u> sur le Moyen-Orient. Réponse au mémorandum Jarring (février 1971) : la réponse égyptienne énumérant les acceptations

du Caire a été passée sous silence. En demandant maintenant une réunion du Conseil de Sécurité,

Zayyat n'a pas en vue une réactivation de la mission Jarring, mais l'élaboration d'un rapport sur ses activités; c'est sur la base d'un tel rapport qu'il conviendra d'examiner s'il existera possibilité de ranimer la mission Jarring. L'Egypte a tout fait ce que l'on peut attendre d'elle en faveur de la paix : encore faut-il que cela soit connu et qu'elle ne demeure pas victime d'une conspiration du silence qui ne sert qu'Israël.

1.2. Palestine

- Constitue un problème en soi. 4 possibilités de solution qui se réduisent en fait à une seule (cf. 4):
- Palestine, <u>terre arabe</u> depuis 1500 ans, doit le rester : solution théoriquement bonne et honnête mais irréaliste, car ne tenant pas compte de l'existence des Juifs;
- 2. Palestine <u>exclusivement juive</u>: impossible, car ne tient pas compte du futur;
- 3. Palestine, <u>Etat fédératif</u> (à l'exemple de la Suisse, USA) avec deux communautés vivant ensemble <u>sur un même territoire</u>: solution théoriquement bonne et acceptable mais impossible, car Israël, Etat non lafque ne peut la retenir.
- 4. <u>Partition</u> de la Palestine : (selon une clef à définir) seule solution possible. Il appartient à Israël et aux Palestiniens de s'entendre.
 - Après l'avoir longtemps niés, l'Egypte reconnaît aujourd'hui l'existence d'Israël. Israël fait la même erreur à l'égard de la Palestine dont elle s'obstine à nier l'existence. Condition de tout règlement : admettre l'existence de la Palestine et des Palestiniens comme un fait.

Désir de l'Egypte d'une paix solide, réelle et honnête, c'est-à-dire paix qui englobe la question palestinienne (coexistence de deux nations distinctes).

2. Côté suisse

- 2.1. Explication des <u>fondements de la politique extérieure</u>
 <u>suisse</u> (neutralité et politique de neutralité). Illustration par deux exemples récents : accord avec les
 <u>CE</u> et participation à la <u>CSCE</u> (démonstration que la
 Suisse est prête à coopérer à l'effort de détente, à
 y prendre une part active, même en courant certains
 risques SRPD).
- 2.2. La politique de neutralité ne va pas sans servitudes : impose au gouvernement (et non à opinion publique) une attitude d'extrême réserve et discrétion. Explique la confiance dont jouit la Suisse dans le monde et sa disponibilité (rôle CH lors des conflits d'Algérie et indo-pakistanais). Solidarité. Neutralité + montre et conflits d'algérie et indo-pakistanais).
- 2.3. Notre position face à 1º0NU. (2, 1070 une Explor ou suplante)
- 2.4. Politique ouverte, solidaire, attachée à la recherche de la paix. Mais quel que soit son désir de paix et en dépit de sa disponibilité traditionnelle, <u>la Suisse ne voit pas comment elle pourrait être utile pour le moment dans la recherche d'une solution du problème dramatique du Moyen-Orient.</u>

Certaine <u>résignation</u>: ce qui est, est. Sommes devenus des <u>observateurs sceptiques</u> devant une situation bloquée. Désir de la Suisse de comprendre le mieux possible une situation qui, pour l'heure, reste inextricable.

2.5. <u>Problèmes palestiniens</u>: La Suisse n'est pas en mesure de juger si la solution prônée par l'Egypte est la

meilleure; cette solution semble toutefois se rapprocher du réalisme nécessaire.

2.6. Opinion publique suisse : l'Egypte n'a pas tort de ressentir les jugements de l'opinion comme injustes. Il faut cependant comprendre, à quel point celle-ci a été choquée et irritée par des événements qui l'ont touchée directement, physiquement. On y a vu une injustice. L'opinion a tendance à ne pas faire la distinction entre Palestiniens et monde arabe. L'Egypte ne doit pas attacher plus d'importance qu'il ne faut à certaines réactions de la presse qui, à l'occasion, gêne le gouvernement suisse lui-même.

57